



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

allocation aux adultes handicapés

Question écrite n° 85648

Texte de la question

M. Gabriel Biancheri attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur l'annonce par le Ministre du Budget, sans aucune concertation avec les associations de personnes handicapées, de repousser d'une année l'augmentation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Or, ces personnes handicapées, dont l'AAH est souvent la seule source de revenu et dont le montant reste actuellement inférieur au seuil de pauvreté, ont déjà été soumises à des mesures d'économies budgétaires qui les ont durement touchées, y compris dans l'accès à la santé et aux soins, avec les franchises médicales, les remboursements de médicaments, la hausse du forfait journalier hospitalier. A cette situation vient s'ajouter l'annonce de la fin de l'exonération des cotisations patronales pour l'aide à domicile au bénéfice des particuliers. Cette dernière mesure aurait des conséquences dramatiques dans ce secteur mais aussi pour le service rendu aux personnes. C'est pourquoi, il souhaite connaître la position du gouvernement sur le sujet aux vues des conséquences sociales et humaines de ces projets.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Biancheri](#)

Circonscription : Drôme (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85648

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Solidarités et cohésion sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 août 2010, page 8453

Question retirée le : 4 janvier 2011 (Fin de mandat)